



## **Commission scolaire des Chic-Chocs**

---

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du **comité exécutif** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée le **mardi 20 mars 2018** sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

### **1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et en explique le déroulement.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Dix commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Aline Perry
Jean-Yves Dupuis	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Marc Lemieux	Aline Smith
Jacques Létourneau (S-A-D-M)	France Tapp (commissaire-parent)
Marie-France Minville	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)

Le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et la commissaire-parent, madame Isabelle Richard, sont absents et ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame Deslilas Fournier	directrice des Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques
Monsieur Éric Guénette (scopia)	directeur du Service des ressources financières
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Monsieur Martin Savoie	directeur général
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2018
  - 4.2 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2018
5. **Enjeux politiques**  
*Aucun point relié aux enjeux politiques*
6. **Direction générale**  
*Aucun point relié à la direction générale*
7. **Service des ressources financières**  
*Aucun point relié à ce service*
8. **Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire**
  - 8.1 Remplacement de portes à l'école Saint-Antoine
  - 8.2 Réfection d'une partie des toitures à l'école Saint-Maxime – Acceptation finale des travaux
  - 8.3 Servitude en faveur de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts – résidence pour étudiants

- 9. Service des ressources humaines**
  - 9.1. Personnel de soutien  
*Aucun point relié au personnel de soutien*
  - 9.2. Personnel enseignant  
*Aucun point relié au personnel enseignant*
  - 9.3. Personnel professionnel  
*Aucun point relié au personnel professionnel*
- 10. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle**  
*Aucun point relié à ce service*
- 11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques**  
*Aucun point relié à ce service*
- 12. Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire**  
*Aucun point relié à ce service*
- 13. Informations et commentaires
- 14. Autres affaires
- 15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

**CE-1803-078**                      **CE-1803-078**                      que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

#### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

##### **4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2018**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CE-1803-079**                      **CE-1803-079**                      que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2018 soit adopté tel que rédigé.

##### **4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2018**

Aucun suivi nécessaire.

#### **5. ENJEUX POLITIQUES**

*Aucun sujet relié aux enjeux politiques.*

#### **6. DIRECTION GÉNÉRALE**

*Aucun sujet relié à la direction générale.*

#### **7. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

*Aucun sujet relié à ce service.*

## 8. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

### 8.1 REMPLACEMENT DE PORTES À L'ÉCOLE SAINT-ANTOINE

VU la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, datée du 17 janvier 2018, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2017-2018 (Projet 0171M1718);

VU l'article 30 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs accordant au comité exécutif d'autoriser les travaux dont les coûts sont supérieurs à 30 000 \$ et n'excèdent pas 100 000 \$;

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 5 février 2018;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Oneil Dumaresq Construction inc.	Rivière-au-Renard	45 577,00 \$	52 402,16 \$	Oui	
Marin Construction inc.	Sainte-Anne-des-Monts	30 900,00 \$	35 527,28 \$	Non	
9248-7933 Québec inc. - Rénovation C.M.	Grande-Vallée	29 700,00 \$	34 147,58 \$	Oui	✓

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes Vachon et Roy, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CE-1803-080**

**CE-1803-080** de retenir les services de 9248-7933 Québec inc. – Rénovation C.M. pour effectuer les travaux de remplacement de portes à l'école Saint-Antoine, au montant de 29 700,00 \$, taxes non incluses (34 147,58 \$ avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

### 8.2 RÉFECTION D'UNE PARTIE DES TOITURES À L'ÉCOLE SAINT-MAXIME – ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU l'article 33 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs accordant au comité exécutif d'accepter ou refuser les travaux effectués (construction, rénovation, transformation ou réparation majeure) dont les coûts sont supérieurs à 50 000 \$ jusqu'à concurrence de 100 000 \$;

VU la résolution CE-1510-213 autorisant les travaux de réfection d'une partie des toitures à l'école Saint-Maxime dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments 2013-2014 » (projet 0151M1314);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Bourbeau Proulx Savard consortium d'architectes, en date du 31 mars 2016;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Jean-Marc Lemieux, et résolu,

**CE-1803-081**

**CE-1803-081** d'accepter les travaux de réfection d'une partie des toitures à l'école Saint-Maxime réalisés par les Entreprises C.V. Dionne inc., au montant total final de 93 062,14 \$, taxes non incluses (106 998,24 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

*Le commissaire, Monsieur Jacques Létourneau, se retire de l'assemblée.*

### **8.3 SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS – RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS**

VU l'article 40 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs accordant au comité exécutif d'autoriser les servitudes sur les propriétés de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Chic-Chocs (« Commission scolaire ») est propriétaire d'un immeuble sis au 145, 7<sup>e</sup> Rue Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts, plus amplement connu et désigné comme étant le lot 4 325 593, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sainte-Anne-des-Monts (« Immeuble »), ayant autrefois la vocation de résidence pour étudiants;

CONSIDÉRANT que l'Immeuble est excédentaire pour les besoins de la Commission scolaire et que la mise en vente de l'Immeuble est en cours;

CONSIDÉRANT que des conduites d'aqueduc et d'égout étant la propriété de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts sont présentes sur l'Immeuble;

CONSIDÉRANT que ces dites conduites desservent l'Immeuble;

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts souhaite officialiser la présence de ces conduites sur l'Immeuble, elle demande à la Commission scolaire de lui accorder une servitude à titre gratuit;

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts assumera tous les coûts liés à la création de cette servitude.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Aline Smith, et résolu,

**CE-1803-082**

**CE-1803-082**

- De céder une servitude de passage, à titre gratuit, concernant la présence de conduites d'aqueduc et d'égout sur l'immeuble sis au 145, 7<sup>e</sup> Rue Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts plus amplement connu et désigné comme étant le lot 4 325 593, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Sainte-Anne-des-Monts.
- D'autoriser le directeur général de la Commission scolaire des Chic-Chocs à signer pour et en son nom, le contrat de servitude et tous autres documents nécessaires à la conclusion de cette servitude afin de donner plein effet à la présente résolution.

*Le commissaire, Monsieur Jacques Létourneau, réintègre l'assemblée.*

**9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**9.1 PERSONNEL DE SOUTIEN**

*Aucun sujet relié au personnel de soutien.*

**9.2 PERSONNEL ENSEIGNANT**

*Aucun sujet relié au personnel enseignant.*

**9.3 PERSONNEL PROFESSIONNEL**

*Aucun sujet relié au personnel professionnel.*

**10. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

*Aucun sujet relié à ce service.*

**11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES**

*Aucun sujet relié à ce service.*

**12. SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE**

*Aucun sujet relié à ce service.*

**13. INFORMATIONS ET COMMENTAIRES**

Aucune information ni commentaire.

**14. AUTRES AFFAIRES**

Aucune autre affaire ne fut discutée.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

**CE-1803-083**

**CE-1803-083** que la séance soit levée à 18 h 55.

---

Président

---

Secrétaire général